

LA DÉMISSION DE M. MICHAELIS. — L'INSTRUCTION CONTRE L'"ACTION FRANÇAISE"

EXCELSIOR

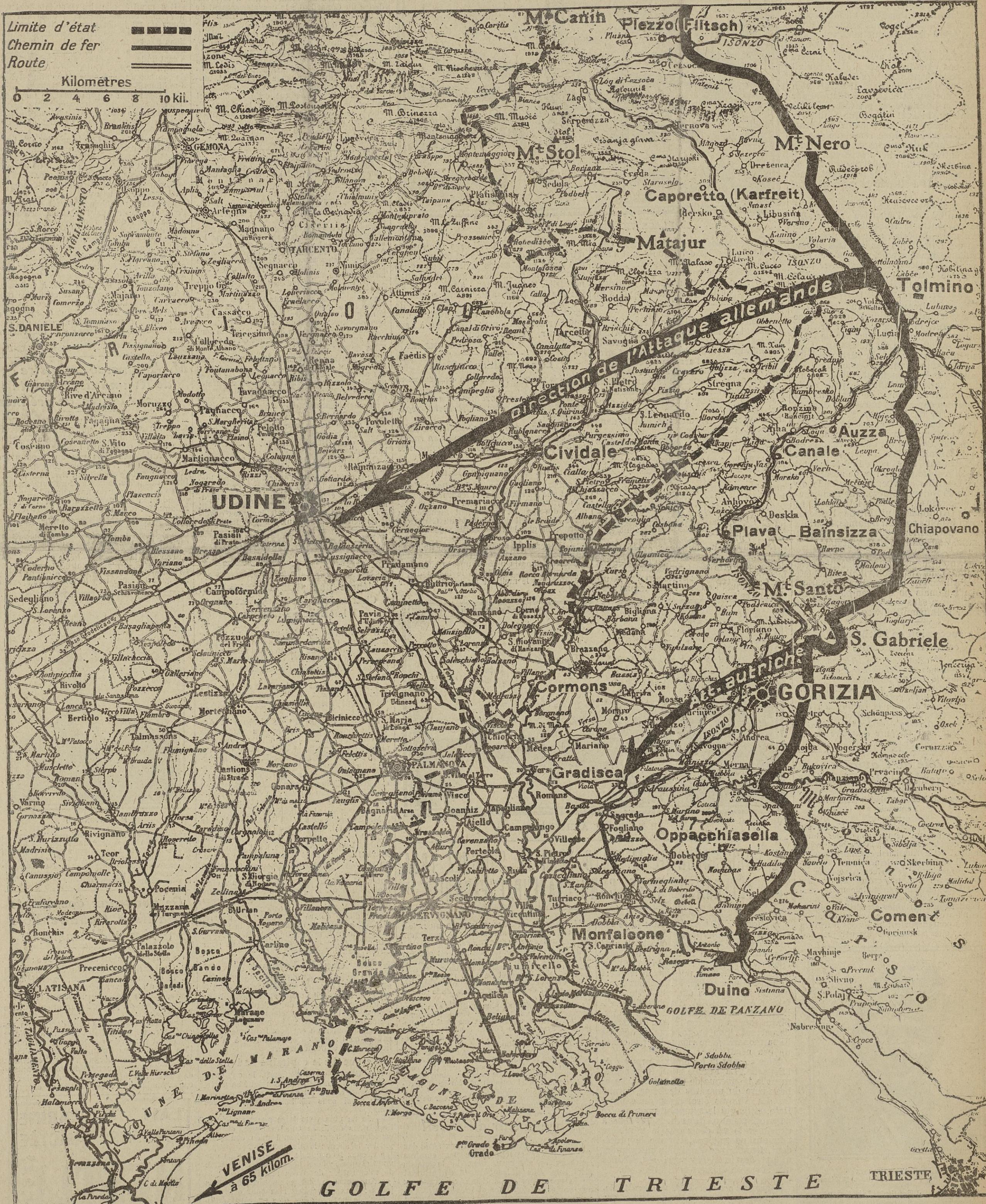
Huitième année. — N° 2.541. — 10 centimes.

"Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport." — NAPOLEON.

Mardi
30 OCTOBRE
1917

RÉDACTION : 20, rue d'Enghien, Paris
Téléphone : Gutenberg 0273 - 0275 - 15.00
ADMINISTRATION : 88, av. des Champs-Élysées
:: : Téléphone : Wagram 5744 et 5745 :: :
Adressse télégraphique : EXCEL-PARIS
TARIF DES ABONNEMENTS :
France... 3 mois, 10 fr.; 6 mois, 18 fr.; 1 an, 35 fr.
étranger... 3 mois, 20 fr.; 6 mois, 36 fr.; 1 an, 70 fr.
PUBLICITÉ : 11, 8^e des Italiens. — Tél.: Cent. 80-88
PIERRE LAFITTE, FONDATEUR

LE FRONT ITALIEN DU MONT CANIN A LA MER



GOLFE DE TRIESTE

TRIESTE

LES POINTS DE DIRECTION DE L'ATTAQUE ALLEMANDE ET DE L'ATTAQUE AUTRICHIENNE

L'offensive austro-allemande contre le front italien a commencé de se déclencher le 24 octobre, entre Plezzo et Tolmino. L'armée du général Capello se replia dans la plaine de Vénétie; le 27, elle atteignait Cividale, en direction d'Udine. Au sud de Tolmino, le

plateau de Bainsizza était évacué le 25. Le 27, les Autrichiens franchissaient l'Isonzo, près de Plava. L'armée du duc d'Aoste dut alors abandonner la région de Gorizia à Monfalcone, que les Autrichiens dépassèrent. L'attaque ennemie continue acharnée.

VENISE
à 65 kilom.

FINALEMENT LE KAISER A ACCEPTÉ LA DÉMISSION DU CHANCELIER MICHAËLIS

Mais le successeur qu'il donnera à celui-ci ne sera pas selon les vœux du Reichstag.

La tradition, en Allemagne, veut que la démission d'un chancelier ne soit officielle que quand la nomination d'un chancelier nouveau est annoncée. Il ne faudrait donc pas croire que le sort du docteur Michaëlis ne fut pas réglé. Virtuellement, son départ est un fait accompli. Il aura tout au plus gagné les quelques jours de grâce que nous lui prédisons.

Guillaume II s'est arrangé de manière à ne pas « perdre la face ». Il ne voulait pas, pour le principe, qu'il fût dit qu'il avait cédé au Reichstag. Il savait bien que le docteur Michaëlis, condamné par l'opinion publique, ne pouvait plus être maintenu, mais il fallait que l'initiative appartienne au pouvoir suprême. L'empereur s'est donc renseigné sur les dispositions des partis de la majorité sans entrer en relations avec eux autrement que par l'intermédiaire du chef de son cabinet civil, M. de Valentini. Puis Guillaume II a attendu le moment favorable.

Ce moment, il a cru le trouver dans le résultat de l'offensive austro-allemande contre le front italien. Le gouvernement impérial, avec une précipitation qui n'implique pas une très grande confiance dans l'avenir, s'est hâté de profiter de ce succès et de l'exploiter pour passer le pénible quart d'heure que la crise de chancellerie rendait nécessaire de franchir.

Mais les circonstances que le gouvernement a choisies indiquent que, comme auparavant, le chancelier que prendra Guillaume II sera le chancelier de l'empereur et non celui du Reichstag. Il est clair que l'état-major, le parti militaire et les panzermanistes, encouragés et exaltés par les événements d'Italie, vont agir de toute leur influence pour avoir de nouveau un homme de leur choix. De puissantes camarillas intriguent dans ce sens autour de Guillaume II.

Il est donc bien malaisé de faire des pronostics sur le successeur du docteur Michaëlis. Celui-ci est tombé victime de son incapacité. Mais rien ne désigne spécialement telle personnalité plutôt que celle autre pour un poste aussi difficile. Les plus en vue, comme celle du prince de Bülow, soulèvent de nombreuses objections. Ni le comte Hertling, ni M. de Kühlmann, ni M. de Röder, parmi les plus souvent nommés, n'ont de talents particuliers qui les présentent comme des hommes indispensables.

C'est dans l'ombre, comme de coutume, que le nouveau chancelier sera nommé. Quel qu'il soit, il n'empêchera pas l'Allemagne de regretter Bismarck, qui n'a jamais pu être remplacé. Il ne l'empêchera sans doute même pas de regagner Bethmann-Hollweg. — J. B.

La succession de Michaëlis est offerte au comte Hertling

ZURICH, 29 octobre. — Un télégramme de Berlin annonce que l'empereur a accepté la démission du docteur Michaëlis.

Le Kaiser a offert le poste de chancelier au comte Hertling, président du Conseil bavarois et président de la commission des affaires étrangères du Bundesrat.

Le comte Hertling a demandé un délai à l'empereur pour lui faire connaître sa réponse.

Le rôle de l'aviation française dans les Flandres

L'adjudant Fonck a abattu trois avions ennemis.

Notre dernière action dans les Flandres a été servie par un temps splendide. Rarement, depuis deux mois, la visibilité avait été aussi belle. Aussi notre commandement en a-t-il profité pour atteindre, dans l'exécution, le maximum de perfection possible.

Dès le petit jour, nos escadrilles ont pris l'air. Elles ont eu immédiatement la maîtrise et l'ont conservée durant le combat.

Pendant que certaines escadrilles mitraillaient les colonnes de renforts ennemis, d'autres pourchassaient les avions à travers le ciel ; elles allaient les traquer jusqu'au



L'ADJUDANT FONCK
(Phot. H. Manuel.)

delà de la forêt d'Houthulst, abattaient quatre appareils (dont trois par l'adjudant Fonck, trop loin malheureusement pour qu'on puisse homologuer officiellement ses victoires).

LEÇONS PAR CORRESPONDANCE
Rue de Rivoli, 53, PARIS PIGIER
Commerce, Comptabilité, Sténo-Dactylo, Langues, etc.

L'ARMÉE ITALIENNE RALENIT LE DÉBOUCHÉ DES FORCES ENNEMIES DANS LA PLAINE

Nos alliés disposent encore d'une très forte ligne de résistance sur le Tagliamento.

LA MENACE ALLEMANDE SUR UDINE



LA PLACE VICTOR-EMMANUEL A UDINE

La retraite des armées italiennes a continué depuis l'Adriatique jusqu'aux Alpes juliennes, couverte par les arrières-gardes. La menace dirigée contre Udine rendait ce mouvement indispensable, car c'est là le nœud des voies de communications qui alimentent tout ce front.

Mais, en arrière d'Udine, les Italiens disposent d'une ligne très forte, formée par le Tagliamento, sorte de faisceau de torrent aux rives escarpées. Il est probable que c'est à l'arrière de cette ligne que les armées en retraite se reformeront et qu'elles pourront l'atteindre sans difficulté nouvelle : l'ennemi paraît avoir beaucoup de peine à maintenir le contact, parce qu'il ne dispose, pour ses communications, que d'étroits défilés dans les montagnes.

Nous comparions hier les événements du front italien à ceux qui se sont produits sur le front russe, après le recul de l'une des armées qui l'occupaient. L'analogie est exacte pour les conséquences, mais il ne semble pas, au moins d'après les renseignements qui nous sont parvenus jusqu'ici, qu'il faille l'étendre aux causes, puisque le dernier communiqué italien spécifie que les soldats font tout leur devoir.

De plus, il ne faut pas oublier que l'Italie, voisine de la France, peut, en cas de danger, être secourue beaucoup plus promptement que la Russie. C'est là un devoir auquel nous ne manquerons pas.

Le sacrifice de territoires couverts et d'une partie du sol national est un sacrifice dont nous avons connu, aux jours sombres du début de la guerre, la dure nécessité. Il n'a pas tenu à nous qu'il ne fut épargné à nos alliés. Mais comment garderions-nous pas l'espoir qu'ils sauront, comme nous, après avoir sauvé leurs armées à ce prix, tenir tête à l'en-vaisseur, puis le repousser ?

Jean VILLARS.

Le communiqué officiel

Voici le communiqué d'hier du commandement suprême :

Les mouvements ordonnés par le commandement suprême s'effectuent régulièrement.

Les troupes qui ont la mission de faire face à l'ennemi font leur devoir en ralentissant le débouché des forces ennemis dans la plaine

La menace sur Udine

LONDRES, 29 octobre. — Les *Daily News* jugent que les nouvelles du front italien sont très graves et que le grand centre stratégique d'Udine est gravement menacé. Sa perte signifierait que la ligne du Carso est tournée et que la ligne entière de défense s'est effondrée jusqu'à la mer.

Si le moral de la masse armée italienne tient bon, Cadorna devrait pouvoir arrêter l'invasion dans la plaine ; un semblable résultat donnerait aux Alliés le temps d'étudier quel est le meilleur moyen de secourir l'Italie.

En même temps que l'ordre d'informer, M. le juge Morand a reçu des mains du procureur de la République tout le dossier de l'affaire.

Quelle décision le magistrat instructeur prendra-t-il aujourd'hui ?

Qui qu'il en soit, l'ouverture d'une instruction, dans les circonstances où elle s'est effectuée, a causé une vive surprise au Palais. La plupart des magistrats s'accordaient à dire qu'elle se présentait dans des conditions peu conformes aux usages juridiques.

Une contre-attaque de M. Pierre Lenoir

Il dépose une plainte contre MM. Charles Humbert, Leymarie, et le capitaine Ladoux.

Il faudrait le fil d'Ariane pour ne pas se perdre au milieu de toutes les procédures engagées autour de l'affaire des millions du *Journal*, qu'il s'agisse des millions apportés par MM. Lenoir et Desouches ou par Bolo.

A peine M. Charles Humbert a-t-il fini sa déposition devant M. Drioux, qu'une nouvelle plainte surgit. Elle émane de M. Pierre Lenoir.

Hier après-midi, M^{es} de Molènes et Auvin ont déposé entre les mains de M. Caill, doyen des juges d'instruction, une plainte en chantage et en tentative d'escroquerie contre MM. Charles Humbert, directeur du *Journal* ; Leymarie, ancien directeur du cabinet du ministre de l'Intérieur, et le capitaine Ladoux, sous-chef au deuxième bureau du service des renseignements. Cet officier était, avant la guerre, secrétaire général du *Radical*.

M. Pierre Lenoir les accuse d'avoir exigé de lui, au cours d'une entrevue dans le cabinet de M. Leymarie, en décembre 1915, la remise de 1.100 actions du *Journal* dont il était possesseur, en le menaçant de le faire mettre en état d'arrestation comme déserteur, s'il refusait de s'exécuter. M. Lenoir, qui, à cette époque, était mobilisé, avait fait, en dépit des prescriptions militaires très rigoureuses, plusieurs voyages en Suisse ; il s'exécuta donc pour éviter d'être déferé au conseil de guerre. M. Caill a transmis dans la soirée la plainte à M. Lescouvé, procureur de la République, qui commettit un juge d'instruction pour ouvrir une information.

Chez M. Leymarie

Nous avons tenté de recueillir l'impression de M. Leymarie sur la plainte dont il est l'objet, mais il nous a été impossible de le joindre. Toutefois, dans l'entourage immédiat de l'ancien directeur de la sûreté générale, il nous a été répondu que celui-ci n'avait à fournir à cet égard aucune déclaration, qu'il appartenait seulement à la justice de faire toute la lumière.

Ce que dit le capitaine Ladoux

Rue Bayen, où il demeure, le capitaine Ladoux a rigoureusement consigné sa porte, mais nous avons pu dans la soirée arriver jusqu'à lui sous les auspices d'un de ses amis.

— Je ne puis vous faire aucune déclaration, nous dit-il. Je suis militaire, et, par conséquent, tenu, quoiqu'il m'en coûte, de garder le silence le plus complet.

— Croyez bien que je le regrette plus que vous et que je vous déplore que l'on essaie de m'entrainer dans ces histoires.

— Au surplus, laissez passer quelques jours : vous ne perdrez rien pour avoir attendu. Je parlerai dès que j'y serai autorisé par mes chefs, et je crois que cette plainte est faite pour les décider. Vous apprendrez alors de quelle façon je sais répondre à ces accusations.

Notre interlocuteur parle avec énergie, et, lorsqu'il se tait, un sourire éclaire son visage, encadré d'un court collier de barbe noire.

EXCELSIOR

G'EST LA JUSTICE CIVILE QUI INSTRUIRA L'AFFAIRE DE L'ACTION FRANÇAISE

M. le juge Morand est chargé d'ouvrir une information contre X... et tous autres.

La justice civile a été définitivement saisie, hier, de l'affaire de l'*Action Française*. Les perquisitions avaient été ordonnées par la justice militaire, et ce n'est qu'à la suite d'une dernière conférence tenue à la présidence du Conseil que le dessaisissement de la justice militaire a été décidé. Bien que l'ouverture d'une instruction ait été annoncée officiellement dimanche, ce n'est que vingt-quatre heures plus tard que M. Lescouvé, procureur de la République, a été chargé d'ouvrir une instruction contre X... et contre toute personne que l'instruction fera connaître. Il a immédiatement nommé M. Morand, juge d'instruction.

L'inculpation visée est celle de complot tendant à troubler l'Etat par la guerre civile, à laquelle s'ajoute celle de « détention d'armes ». Les poursuites auront lieu en vertu des articles 89 et 91 du code pénal, ainsi conçus :

ART. 89. — Le complot ayant pour but les crimes mentionnés aux articles 86 et 87, s'il a été suivi d'un acte commis ou commencé pour en préparer l'exécution, sera puni de déportation.

S'il n'a été suivi d'aucun acte commis ou commencé : déportation.

Il y a un complot dès que la résolution d'agir est concertée et arrêtée entre deux ou plusieurs personnes.

S'il y a eu proposition faite et non agréée pour arriver aux crimes mentionnés dans les articles 86 et 87, celui qui aura fait une telle proposition sera puni d'un emprisonnement d'un an à cinq ans. Le coupable pourra, de plus, être interdit, en tout ou partie, des droits mentionnés en article 42.

ART. 91. — L'attentat dont le but sera, soit d'exciter la guerre civile en armant ou en portant les citoyens ou habitants à s'armer les uns contre les autres, soit de porter la dévastation, le massacre et le pillage, dans une ou plusieurs communes, sera puni de mort.

D'autre part, Article 3 de la loi du 24 mai 1834, sur les détentions d'armes ou de munitions de guerre, édicte :

Tout individu qui, sans y être autorisé, aura fabriqué ou confectionné, débité ou distribué des armes de guerre, des cartouches ou autres munitions de guerre, ou sera détenteur d'armes de guerre, cartouches ou munitions de guerre, ou d'un dépôt d'armes quelconques, sera puni d'un emprisonnement d'un mois à deux ans et d'une amende de seize francs à mille francs.

En même temps que l'ordre d'informer, M. le juge Morand a reçu des mains du procureur de la République tout le dossier de l'affaire.

Quelle décision le magistrat instructeur prendra-t-il aujourd'hui ?

Qui qu'il en soit, l'ouverture d'une instruction, dans les circonstances où elle s'est effectuée, a causé une vive surprise au Palais. La plupart des magistrats s'accordaient à dire qu'elle se présentait dans des conditions peu conformes aux usages juridiques.

SI, M. LOUCHEUR TIENDRA LES PROMESSES QU'IL FIT CONCERNANT LE CHARBON

L'exposé qu'il a fait hier à la tribune de la Chambre nous en donne la certitude.

M. Loucheur, ministre de l'Armement, a répondu, hier, à la Chambre, aux interpellations de MM. Perrier et Cachin sur la question du charbon et la politique minière du gouvernement.

Il a montré que les résultats obtenus par les mesures annoncées dans son discours du 20 juillet répondent à ses promesses. La production mensuelle de 2 millions 800.000 tonnes, qu'il attendait des mines françaises, a été atteinte le mois dernier à cent mille tonnes près ; elle le sera intégralement en novembre. Quant aux importations de charbon anglais, nous aurons au total les 3 millions 700.000 tonnes nécessaires.

La répartition s'opère aussi de façon satisfaisante. En décembre, on pourra même augmenter de 100.000 tonnes la quantité prévue mensuellement pour l'alimentation des foyers domestiques.

Pour les prix, M. Loucheur a pu s'en tenir au programme prévu. La spéculation est considérée comme arrêtée : 120 dossiers de plaintes ont été établis, et, déjà, de sévères condamnations ont été prononcées.

Comme au 20 juillet dernier, le succès de M. Loucheur fut très vif.

Répondant plus loin à diverses observations, le ministre de l'Armement reconnaît que la qualité du charbon livré aux consommateurs était souvent défectueuse. Il annonce que l'on s'efforcera de fabriquer des boulets avec le poussier qui serait inutilisable autrement. Déjà 20.000 tonnes de boulets peuvent être livrés mensuellement à la population parisienne.

Le débat fut clos par le vote, à mains levées, d'un ordre du jour de confiance présenté par M. Léon Perrier.

La Chambre s'adjourna au 6 novembre

après avoir renvoyé au 14 novembre la discussion des interrogatoires sur les vieilles classes.

Léopold BLOND.

M. Antonesco, ministre de Roumanie, présente ses lettres de créance

M. Antonesco, nouveau ministre de Roumanie, a remis hier après-midi ses lettres de créance à M. le président de la République que avec le céramonial habituel.

M. Antonesco n'est pas un inconnu en France, où il remplit plusieurs missions comme membre du cabinet Bratianu, dont il fut un des principaux collaborateurs. Le discours adressé par le nouveau ministre au président a été particulièrement touchant, notamment quand il a dit :

En ces jours chargés d'épreuves, je puis vous l'affirmer, monsieur le président de la République, la Roumanie ne se sent point malheureuse, car elle a la ferme conviction de marcher vers sa destinée historique. Dans cette grande guerre, où l'appelaient la voix de ses frères depuis des siècles opprimés, il n'y a point de douleur qu'elle ne soit prête à supporter, il n'y a pas de sacrifice qui lui semble trop lourd. Nos campagnes

point que Une par Véhicule. Si plus suis je à un point de la pelouse.

Pour à grande gne p chies le venement Forcé se ne Je vous Les bal Mais jo De ces Tonnes Ces ve Ah si suis Pourtant Mais au Aux ma Mais quand l'an

à grande gne p chies le venement Forcé se ne Je vous Les bal Mais jo De ces Tonnes Ces ve Ah si suis Pourtant Mais au Aux ma Mais quand l'an

à grande gne p chies le venement Forcé se ne

LA RÉPONSE DE LA RIME
PAR LOUIS SONOLET

Messieurs les maîtres, assurez vos chapeaux. Nous allons avoir l'honneur de charger.

Après un salut des plus courtois, le marquis de La Haltière va prendre sa place à la tête de ses escadrons. Un long éclair d'épées dégainées illumine la ligne pourpre et or des chevaux-légers. Sous la poudre fine des cheveux artistement roués, des sourires de satisfaction illuminent les jeunes visages, tandis que les mains donnent aux jabots de dentelles un pli plus coquettellement vainqueur. Car voilà plus d'une heure qu'on s'impasse, qu'on enrage de demeurer immobiles sous un feu d'enfer.

Bonne nouvelle ! fait le petit chevalier des Trembles. Mais aurai-je le temps de finir mon sonnet ?

Et il continue de griffonner au crayon des lignes régulières sur le pommeau de sa selle, oubliques de la mousqueterie et des boulets, cherchant la rime.

Tout juste vieux de dix-sept ans, le chevalier des Trembles possède la plus gracieuse figure de chérubin qu'on puisse imaginer. Qui aurait pu croire qu'il cauchait déjà au fond de lui la plus folle et la plus brûlante passion ? Depuis trois mois un nom emplissait son âme, une image délicieuse hantait son regard tendre, qui semblait toujours demander le cœur. Impudence démesurée ! Oubli de la plus élémentaire discipline ! Ce rougissant hobereau, aussi mince que son patrimoine, se mourait d'amour pour la légitime épouse de son colonel, ce grand dadais de La Haltière, orgueilleux et tout comme un suisse de traitant. Mais, hélas ! comment oser se déclarer à la fière marquise, dont le sourire dédaigneux et moquer s'avivait, près de la lèvre, d'une mouche divinement attirante ?

Les émotions et les joies des premiers combats ont passé à côté du jouvenceau sans dérober à son cœur un seul battement, à sa flamme une seule étincelle. Et voilà pourquoi il demeure insouciant et calme sous le feu, demandant au ciel sillonné d'éclairs meurtriers les rimes où il veut mettre, pour la dernière fois peut-être, toute l'extase de son âme. Mais, le ciel restant sourd, il se tourne vers La Briantais, le cornette de sa compagnie, qui manie la lyre comme Florian :

Désidément, j'ai eu tort de prendre des mots en aile. J'ai déjà bataille, railles et rimaille. Encore une rime, vicomte. Tressaille, fait La Briantais très occupé à relire la dernière lettre de sa belle. Dans un souffle d'ouragan, un vol de boulets passe au-dessus de leurs têtes, et voilà le sonnet qui s'envole. La peste soit des artilleurs ! s'écrie l'auteur entêté. Tout beau, messieurs les barbares, je vais vous aider à faire du vent ! Il a repris une autre feuille et se remet à écrire.

Mon Dieu, constate-t-il, ceci n'a point trop mauvaise tournure. Il ne manque que lus que cette maudite rime de la fin. Une conclusion en trois syllabes, voilà, par Vénus, une tâche furieusement difficile. Sera-ce un mot d'espérance ? Sera-ce le plus cruel des adieux ? Hélas ! je n'en sais rien moi-même... Elle est si jolie que je ne puis supporter la pensée de renoncer à elle. Et pourtant tout me la défend. Il assène au malencontreux colonel un regard chargé de haine. Puis, interpellant du nouveau le cornette :

— De grâce, une rime à savant.

Pour toute réponse, une bombe éclate à grand fracas, au beau milieu de la ligne pourpre et or, fauchant à larges bâches les rangs des cavaliers, blessant grièvement La Briantais, qu'on emporte. Forcé d'achever tout seul, des Trembles se met à réciter :

Je vous écris, marquise, au vent de la bataille. Les balles dans nos rangs sifflent à qui mieux mieux. Mais je reviendrai, je chérirai et je me rassasierai. Ces vers d'amour qui sont peut-être des adieux. Ah ! si devant leurs yeux veux beauté tressaille, Je suis près à mourir sans vouloir d'autres yeux. Pourtant vous ignorez une flamme aussi tendre. Hélas ! de vos héroïnes comment me faire entendre ? Aux manèges d'amour je me suis point savant. Mais oserez-vous enfin vous dire : « Je vous aime ». Quand j'entends en ce cœur tout empêché de vous-même Comme un écho lointain qui me crève. « En avant ! »

En avant ! Rime triomphante ! Réponse imprévue, étourdisante d'audace, étincelante d'espérance ! Et c'est le marquis de La Haltière qui vient de la lancer à pleins poumons, en enlevant son régiment du geste large de son épée ! Providentiel marquis ! En bon mari de comédie, il a fallu qu'il tire lui-même d'embarres l'amoureuse timide et hésitant. En chassant aussi cavalièrement ses derniers scrupules, il lui a montré du doigt la route exquise. Comment ne pas se sentir la hardiesse d'un roué, quand une telle bouche vous en donne si bénévolement le conseil ? Sûr de son bonheur désormais, le petit chevalier des Trembles s'élançait vers l'ennemi, en jetant aux échos du combat cet irrésistible cri de : « En avant ! » qui vient de l'arracher avec tant d'apros aux tourments de l'indécision.

Trois mois ont passé. Le chevalier des Trembles est le damoiseau le plus aimé de la maison du roi. Et voici qu'en présentant la tâche de sirène de Mme de La Haltière il vient de lui faire lire le fameux sonnet composé sous les bombes et de lui révéler par quelle voix l'espérance a lancé sa première note dans son cœur.

— Ce qui fait, conclut la belle en souriant, que nous devons notre amour au marquis. C'est le premier plaisir qu'il m'a fait.

Louis SONOLET.

Boire aux repas

Vittel-Grande Source

5 HEURES
DU
MATIN

DERNIÈRE HEURE

5 HEURES
DU
MATIN

LE TRANSFERT DE LA CAPITALE
DE LA RUSSIE A MOSCOU

Les fractions extrêmes du Soviet pensent à rester à Petrograd et à y organiser un gouvernement révolutionnaire.

PETROGRAD, 28 octobre. — Dans les milieux militaires on ne croit pas que l'attaque allemande contre Petrograd doive être attendue avant le printemps, la saison paraît, en effet, trop avancée pour que l'ennemi entreprenne une expédition de cette envergure.

M. Kichkino, ministre de l'Assistance publique, s'occupe particulièrement de diriger le transfert de la capitale à Moscou ; on a également prononcé le nom de Nijni-Novgorod comme devant être le futur siège du gouvernement provisoire.

La réalité est qu'on transporterait à Moscou les organes centraux des ministères, en contact direct avec les ministres, tandis que seraient concentrées à Nijni-Novgorod et dans différentes autres villes, les administrations ne nécessitant pas une liaison incessante avec le pouvoir central. On évitera ainsi à Moscou, où le problème des vivres est déjà très difficile, une concentration qui pourrait devenir funeste.

Le Soviet se montrerait assez inquiet de ce transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Les fractions extrêmes du Soviet envisageraient, à ce moment-là, la constitution d'un nouveau gouvernement à Petrograd, en opposition à celui qui se transporterait à Moscou. Mais il est cependant probable que les forces militaires dont dispose M. Kerensky lui permettront d'assurer le loyalisme et la sécurité de la capitale actuelle.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

Le transfert, car le bruit court dans les milieux politiques qu'aujourd'hui évacué par les autorités le pouvoir militaire nettoierait Petrograd de tous les foyers anarchistes.

LES COURS

— Le prince Christian de Slesvig-Holstein, dont nous avons annoncé l'état très inquiétant, est mort avant-hier soir, à Schomberg House à Londres.

Né en 1851, le prince Christian avait épousé, en 1866, la princesse Hélène, troisième fille de S. M. la reine Victoria et sœur du roi Édouard VII. Très populaire dans le Royaume-Uni, sportsman émérite, grand chasseur à tir et à courre, le prince, après l'accident qui lui fit perdre un œil, s'adonna à l'élevage. Il avait eu quatre enfants : le prince Christian-Victor, mort pendant la campagne sud-africaine ; le prince Albert, la princesse Louise et la princesse Victoria.

— Le Souverain Pontife a reçu en audience spéciale S. A. R. la duchesse de Vendôme, accompagnée de la princesse Geneviève.

INFORMATIONS

— Le marquis et la marquise de Castellane sont arrivés à Nice.

— M. le président de la République et Mme Poincaré ont inauguré hier, à 2 heures et demie, l'*Exposition des dons américains*, installée par les soins du "Service de transport France-Amérique" dans l'hôtel qui leur a été affecté, 136, avenue des Champs-Elysées. M. Barthou, ministre des Affaires étrangères, et M. Chaumet, ministre de la Marine, ont reçu le président de la République et l'ont accompagné au cours de sa visite.

En quittant l'exposition, le président a chaudement félicité le comité de son initiative, qui va permettre au public de se rendre compte des effets de la générosité des deux Amériques en faveur de la France.

Le vernissage de l'exposition aura lieu aujourd'hui, à 2 heures.

MARIAGES

— Le mariage de M. Pierre Chasles, maréchal des logis chef au 12^e cuirassiers à pied, fils de M. et Mme Marcel Chasles, avec Mme Mireille de Cambefort, fille du marquis et de la marquise de Cambefort, a été célébré hier en l'église Saint-Honoré d'Eylau.

Les témoins du marié étaient : M. Henri Chasles et M. Aubert, ministre plénipotentiaire ; ceux de la mariée : M. Jean Groult, son cousin, et M. Froment-Meurice, vice-président du Conseil municipal.

— Le 20 octobre a eu lieu, dans l'intimité, à Saint-Honoré d'Eylau, le mariage de M. Jacques Poupinel, maréchal des logis au 27^e dragons, fils du docteur et de Mme Gaston Poupinel, avec Mme Marie Bertrand.

Les témoins étaient, pour le marié : M. Charles Chenu, ancien bâtonnier, et M. Maurice Poupinel, architecte diplômé du gouvernement, ses oncles. Pour la mariée : le docteur Bernard Cunéo, professeur agrégé, chirurgien des hôpitaux, son cousin, et M. Marcel Bertrand, compositeur, son frère.

— Dans l'intimité a été célébré, le 25 octobre, en l'église Saint-Louis d'Antin, le mariage de M. Philippe Curtiel, procureur de la République, officier d'administration de 1^{re} classe, décoré de la croix de guerre, avec Mme Marthe Piquart, fille de Mme et de M. Henri Piquart, architecte à Epernay, président de la Société des architectes de la Marne.

DEUILS

Nous apprenons la mort :

De M. Audiffred, sénateur de la Loire, mort hier sur son château de Saint-Pierre-la-Noaille, à l'âge de soixante-dix-sept ans. M. Audiffred appartenait au groupe de la gauche républicaine ;

De Mme Chaix d'Est-Ange, née Siéprie, mère de M. Gustave Chaix d'Est-Ange, belle-mère et mère du commandant et de la baronne du Teil, et tante du comte et de la comtesse du Bourg de Boazas ;

Du comte d'Araguya, ancien ambassadeur du Brésil, mort subitement hier matin d'une congestion, à la mairie du huitième arrondissement ;

De M. de Saint-Olive, premier secrétaire d'ambassade, chevalier de la Légion d'honneur, qui a succombé, âgé de cinquante-quatre ans, en son domicile, rue de Constantin. Il avait épousé Mlle Dutileul, fille du conseiller maître honoraire à la Cour des Comptes, décédé la semaine dernière.

LOCATION DE MEUBLES

Installation complète d'appartements
Fabriche de Meubles de Bureau. — GARDE-MEUBLES
Etablissons JANIAUD Jeune, 6^e, rue Rochechouart.

A L'OLIVIER ROMAIN. Huile d'Olive gar. pure : l'estagnon de 10 l. 38 fr. ; extra-vierge, 40 fr. 100 contre remb. A. Carrier, 3^e pass. Ribet, Tunis. Mais. France.

CURE D'AUTOMNE

LA

Tisane des Chartreux

Est le Roi
des Dépératifs du Sang

Elle guérit : les maladies d'estomac, digestions pénibles, constipation, rhumatismes, douleurs nerveuses, maladies de peau, eczémas, boutons, maladies des femmes, retour d'âge, étouffantes affections dues à l'accrétion du sang. Le flacon 5 fr. 50 (impôt compris) dans les meilleures Pharmacies

CAPSULES
DE
MORRHUOL
CHAPOTEAUT

LE MORRHUOL supprime le goût désagréable de l'huile de foie de morue.

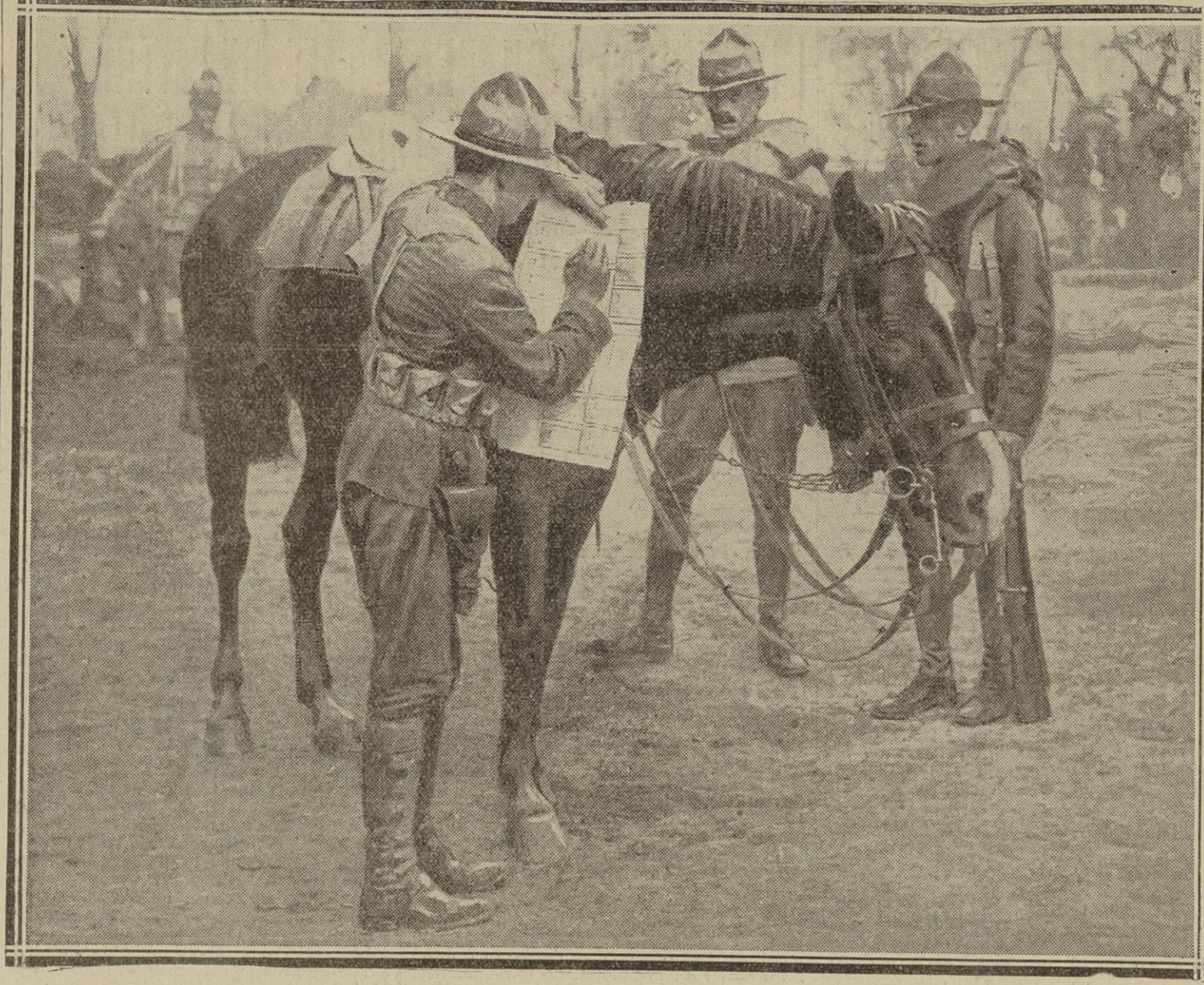
LE MORRHUOL est beaucoup plus efficace que l'huile dont il contient tous les principes actifs.

LE MORRHUOL est souverain pour guérir les rhumes, la bronchite, les catarrhes.

SANS TOUTES LES PHARMACIES

EXCELSIOR

LES SOLDATS AMÉRICAINS VOTENT DANS LES CAMPS



UN CAVALIER REMPLIT SON BULLETIN DE VOTE APPUYÉ CONTRE SON CHEVAL

Des élections ont lieu actuellement dans plusieurs Etats de l'Amérique. Des mesures ont donc été prises pour permettre aux soldats de voter. Dans les camps,

chaque sammy a exprimé son suffrage sur un bulletin qu'il remplissait selon les commodités du lieu et de l'heure, ainsi que le montre notre document.

BLOC-NOTES

On ne figure pas à quel point est arrivée « la crise des sous » en province, après trois ans de guerre, surtout dans le Midi. La crise de la monnaie d'argent aussi, du reste. On ne trouverait plus, même en vendant son âme, une pièce de cinquante centimes, à plus forte raison une pièce de vingt sous ou de quarante sous. Cette monnaie divisionnaire est remplacée par des chiffons de papier, excessivement sales, qui portent, quand on y regarde bien, l'estampille de la Chambre de commerce de Foix, ou celle de Carcassonne, ou celle de Béziers. Faites bien attention du reste que, si vous passez du territoire de Foix sur celui de Carcassonne, les indigènes de Carcassonne considèrent les billets de Foix avec autant de mépris que M. de Bethmann-Hollweg le traité de neutralité perpétuelle de la Belgique. Ce qui vaut dix sous en déca ne vaut plus tripette au delà. C'est très embêtant pour les voyageurs.

Mais, enfin, on s'y fait : on achète à Foix, un tas de choses qui vous seront plus ou moins utiles plus tard. Je suis approvisionné de brosses à dents pour le reste de mon existence, et jamais les poils qui sont mes filous n'ont rétu auant de paquets de tabac. A quelque chose, malheur est bon.

Mais pour les sous, le malheur est pire, et sans compensation. Le cuivre et le nickel ont complètement disparu. Et l'on trouve à la place une série d'objets falots et imprévus. Les moins désagréables sont les timbres-poste : ça peut toujours servir à envoyer des cartes postales à ses amis. Le seul inconvénient est qu'en les égarer facilement. Et puis, il y a des gens qui théaurisent aussi les timbres-poste ! Il n'y en a plus. Il y a aussi les jetons de fer-blanc émis par les soudites chambres de commerce. C'est assez propre et pas vilain. Mais, bien entendu, ils ne conservent leur valeur que pour la ville où ils ont été émis. Il y a les tickets de tramways. Oui, messieurs et dames, les tickets de tramways sont devenus une monnaie ! Mais les compagnies de chemin de fer refusent de l'accepter : ignoble jalousie, probablement. Enfin, il y a des cartons verts qui représentent fictivement cinq, dix ou 25 centimes et qui sont émis par « de notables commerçants ». On en tirerait un bouillon très gras, et il est devenu impossible d'y lire ni le chiffre de la valeur qu'ils sont censés représenter, ni quoi que ce soit.

Et les sous, les vrais sous, que sont-ils devenus ? Une partie, dit-on, a passé en Espagne. Mais le reste est théaurisé par les paysans. L'autre jour, dans une ferme où l'on avait bien voulu me donner à manger — je m'étais égaré dans la montagne — on m'a demandé cinquante sous pour mon déjeuner. J'ai payé cette somme, en ajoutant généreusement huit sous de pourboire, huit sous en bons et honnêtes sous rapportés de Paris. La fermière a ouvert un bahut, serré précieusement mes deux francs cinquante en argent dans un bas de laine et mes huit sous dans un autre bas de laine, qui en contenait déjà beaucoup d'autres — une trentaine de francs en cuivre, d'après le poids apparent.

J'ai demandé ingénument : « Pourquoi, diable, gardez-vous tout ça ? »

Le fermier a pris un air sévère et m'a répondu : « Le gouvernement garde son or. C'est donc qu'il sait que ses billets ne valent rien. Nous, nous gardons l'argent et les sous. On ne sait pas ce qui peut arriver. »

Ce qu'il ne disait pas, c'est qu'il gardait aussi de l'or. Certains ont des cachettes où dorment jusqu'à dix et parfois quarante mille francs de ce métal. Il en reste ainsi, selon ce que

bonnes juges, pour trois ou quatre milliards chez les particuliers.

Ces particuliers ne pèchent pas par excès de patriotisme. Ni par excès d'intelligence.

Pierre MILLE.

L'envers de la gloire

Comme il est difficile d'écrire l'histoire, même en ce temps de télégraphie et de photographie !

Ainsi, d'après le *Petit Champenois*, la presse du monde entier a tort de parler depuis quinze jours du zeppelin abattu sur le territoire de Bourboune-les-Bains. En réalité, l'endroit où le monstre est tombé appartiendrait à la commune de Serqueux.

Bien mieux ou bien pis ! M. Boiteux n'aurait pas été seul lorsqu'il accomplit le geste fameux qu'*Excelsior* à reconstitué. D'autres habitants de la commune étaient accusés en même temps que lui ou peut-être même avant lui : MM. Mennerier, Florist, Dauvois, Berneland, Remy, Lannes, M. Bernier, qui prit son fusil du chasse malgré ses 69 ans et le caporal du 29^e chasseurs à pied, Bourné Raymond.

Ce seraient MM. Berneland et Dauvois qui auraient invité M. Boiteux à mettre en route le commandant allemand après que celui-ci eut tiré une première fois sur l'enveloppe.

Ces détails nous sont affirmés, par plusieurs personnes présentes, qui nous demandent de les publier.

Nous le faisons volontiers en vertu du précepte évangélique : « Rendez à César... »

Mais il y aura toujours des gens pour se demander qui est au juste César.

Formalités

Si une commune, telle que le village d'Allemant, est mécontente de son nom, — et on le serait à moins, — voici ce qu'elle a à faire :

D'abord, le conseil municipal s'assemble et prend une délibération portant que le nom de la commune a cessé de plaire et déclarant qu'elle désire s'appeler désormais de tel autre nom.

Le maire transmet cette délibération à M. le préfet.

Le préfet en saisit le conseil général et l'invite à formuler son avis.

Lorsque le conseil général a émis son avis, le préfet adresse le dossier à M. le ministre de l'Intérieur.

Le ministre de l'Intérieur prépare un projet de décret conforme, mais ce projet est d'abord communiqué au Conseil d'Etat, qui doit être entendu sur la question.

Après quoi, si le Conseil d'Etat n'a pas formulé d'objection, le décret est soumis à la signature de M. le président de la République.

On voit que changer de nom est aussi difficile qu'à un village qu'à un simple particulier, et encore le particulier a-t-il la ressource de prendre un nom nouveau *proposito motu*, ainsi qu'il est arrivé à beaucoup de clients du capitaine Bouchardon et autres magistrats.

Perquisitions

Autrefois, le commissaire de police opérait en robe et bonnet pointu. C'était un personnage majestueux et comique. Il était souvent batonné dans les comédies et même dans la vie réelle.

Aujourd'hui, le commissaire ressemble exactement à tout le monde, mais on ne le batonne pas. Il porte la jaquette sur le veston, et le chapeau melon ou mou. Officiellement, il opère « ceint de son écharpe ». En fait, il a son écharpe dans sa poche. Il ne tient pas à être pris pour un maire de vauville. Il entre en disant : « Au nom de la loi », et c'est seulement dans le cas où on montre de l'étonnement ou de l'incredulité qu'il tire de sa poche un bout de son écharpe. Cela suffit.

Les commissaires chargés des grandes

opérations sont généralement ce qu'on appelle « très partisans ». On les connaît au moins de vue : on les aaperçus aux premières, aux courses, en une foule d'autres endroits parisiens. Quand ils se présentent, ils n'ont guère besoin de montrer leur écharpe. Ils opèrent avec amabilité, avec le sourire, en bons « camarades », pourrait-on dire, s'il n'y avait pas la suite.

Au récit des perquisitions récentes, on ne peut s'empêcher d'évoquer le souvenir du policier célèbre qu'on appela jadis « le vieux mouchard Clément ». Pendant quarante ans, cet homme avait opéré toutes les arrestations, ces politiques sensationnelles. Il avait failli arrêter le général Boulangier le soir du 27 janvier 1889. Seul l'ordre d'arrestation lui avait manqué.

C'était une manière de bouledogue qui se serait jeté sur le personnage à arrêter au milieu d'une foule de plusieurs milliers de personnes. Alors, il avait le sourire. Mais dans les simples perquisitions, il prenait un air tout à fait réjouissant de chien à qui on retire un os. Toute sa face semblait dire aux assistants :

— Avec quelle joie je vous emmènerais tous ! Mais, patientez : vous ne perdrez rien pour attendre !

Français par surprise

Voilà encore qu'on prononce le nom de Hohenlohe à propos des scandales.

Le nom de ces princesses a souvent été mêlé à l'histoire de notre pays. On sait qu'il sont fort nombreux au-delà du Rhin. Ce qu'on sait moins peut-être : c'est que nous avons bien failli avoir une branche française de cette race.

Au début de la Révolution, un prince de Hohenlohe-Waldenburg servit dans nos armées. Il passa ensuite à la solde de la Hollande, puis à celle de l'Autriche, et c'est alors qu'il eut l'occasion de rendre des services assez importants au prétendant en exil, Louis XVII.

Quand celui-ci remonta sur le trône, il ne crut pouvoir mieux faire qu'en nommant le prince de Hohenlohe maréchal de France, avec un traitement de quarante mille francs. C'était, comme toujours, le pays qui payait les services rendus au roi.

Plus tard, pour appuyer sa politique, le ministère Villèle fut amené à changer la majorité de la Chambre des Pairs. Il y fit donc entrer ce qu'on appela une « fourrière » de soixante-seize pairs nouveaux tout dévoués au roi, et, parmi eux, le maréchal prince de Hohenlohe. Après quoi, il s'aperçut que ce prince, n'étant pas Français, ne pouvait siéger dans une Chambre française.

Mais qu'importe ? On proposa à la Chambre d'accorder des lettres de grande naturalisation audit prince.

Dupin l'aima combatit la proposition très vivement aux applaudissements de tous ses collègues. Néanmoins, le projet fut voté par 204 voix contre 85, mais, comme l'expliqua Royer-Collard à Charles X, par simple « déférence pour Sa Majesté », les députés étant unanimes sur le fond.

La Chambre est bien gentille, dit le roi, je suis très content d'elle. Elle s'améliore tous les jours.

Ceci se passa en 1828. Le prince maréchal mourut en 1829, ne nous laissant pas de descendant pour perpétuer chez nous le nom qui portent tant d'ennemis de notre pays.

LE PONT DES ARTS

Au prochain numéro de *la Revue*, un article définitif de M. Camille Mauplair sur le grand Degas et une troublante étude de M. Jean Finot sur « les Conversations avec les morts ».

Willy n'est pas qu'un romancier piquant et entraînant. C'est aussi (bien peu de gens le savent) un poète. Dans *Sombre histoire*, son dernier roman, il y aura une suite de petites pièces très pittoresques, très vivantes, pleines d'esprit et de mimes.

LE VEILLEUR.

THEATRES

L'abondance des matières nous oblige encore à remettre le compte rendu des Grands Concerts par notre collaborateur Fernand Le Borne.

Réjane. — Ce soir, à 8 heures précises première (reprise) de la célèbre pièce américaine : *A l'abri des lois* (*Within the Law*), avec Vera Sergine, Parysis, G. Raulin, Clermont.

Sarah-Bernhardt. — Il n'y aura pas de représentation vendredi prochain. Par contre, *Les Nouveaux Riches* seront donnés jeudi en matinée.